

Date de convocation :  
23 août 2019

Nombre de conseillers  
en exercice : 19

Nombre de conseillers  
présents : 18

Nombre de conseillers  
votants : 18

Le neuf septembre deux mille dix-neuf à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur KARNOUB Abed, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. KARNOUB Abed, Maire, M. MAILLOT Renaud, M. ISRAEL Jean-François, Mme ZAMMIT Brigitte, Mme LETOURNEUR Stéphanie, Mme LOUVEAU Renée, adjoints, Mme CAUCHOIS Dominique, Mme CARON Josiane, M. CHRISTOPHE Bernard, M. ALLIGIER Jean-Jacques, Mme RIBIERE Annette, Mme JACQUES Marie-Françoise, M. CORNIER Jean-François, Mme LECLERT Joëlle, M. LANGLOIS Stéphane, M. HOCHET Jean-Yves, M. Pascal CAUCHOIS, Mme LEGAVRE Valérie

ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ : M. CATELAIN Pascal  
lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Mme LETOURNEUR Stéphanie est élue Secrétaire.

**P.A.D.D. : PRESENTATION DU PROJET**

Monsieur le Maire rappelle que le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) exprime les ambitions du projet politique porté par les élus pour répondre aux enjeux croisés et prospectifs du territoire. Il permet la traduction réglementaire des objectifs de développement de la commune en intégrant les préconisations du SCOT.

La synthèse des éléments du P.A.D.D. est d'organiser le développement en valorisant l'attache urbaine, assurer un développement démographique et urbain cohérent, affirmer la place de l'environnement et du paysage dans le projet de développement de la commune.

Les orientations du P.A.D.D. sont soumises à l'avis du conseil municipal et, après en avoir délibéré, l'assemblée, à l'unanimité, donne pouvoir à Monsieur le Maire pour proposer le projet de PADD au Conseil Communautaire de la communauté de communes Roumois Seine.

Pour copie certifiée conforme au registre,  
St Ouen de Thouberville,  
le 10 septembre 2019  
Le Maire



Abed KARNOUB

